

Diversité paysagère : vive les haies !

Le conseil municipal souhaite s'engager dans une démarche de rééquilibrage des paysages en plantant des haies champêtres. Lors de la réunion publique du 25 juillet, il invitait les agriculteurs à suivre le mouvement.

« Plantons des haies en Lot-et-Garonne ». C'est sous ce slogan qu'en 1995, le Conseil départemental entamait une démarche d'encouragement à la plantation en subventionnant une partie de l'investissement de l'agriculteur. Pas question ici de haies ornementales séparatives entre deux maisons mais bien de haies champêtres, comme celles qui, entre 1960 et 1980, ont disparu de nos paysages ruraux, arrachées par un remembrement qui verra 15 millions d'hectares défigurés et 750.000km de haies vives mise à bas. Il fallait supprimer les obstacles physiques permettant de tirer le meilleur parti d'engins agricoles toujours plus imposants.

Aujourd'hui, les consciences s'éveillent enfin face aux conséquences : érosion des sols, pollution des eaux, appauvrissement



Sandrine Chevalier, du Conseil départemental, avec Jean-Paul Berry, au moment où il expose son projet de plantation du côté de La Prade et du Tournillat.

du biotope.

A Lévig-nac, la semaine dernière, le maire avait invité ses administrés à une réunion publique, en présence de Julien Garcia de la Chambre d'agriculture, de Sandrine Chevalier du Conseil départemental et de Régis Bertrand de la Fédération départementale des chasseurs. Une trentaine de personnes était présente, agriculteurs ou pas.

Des essences choisies

Ce programme, dont les bénéficiaires sont les agriculteurs mais aussi les coopératives agricoles et les collectivités, apporte une aide financière à raison de

2,10 à 3€ par plants selon les cas. Mais aussi une aide technique avec le Centre permanent d'initiatives à l'environnement ou la Fédération des chasseurs. La Chambre d'agriculture, elle, coordonne les travaux et veille aux choix des essences et à l'entretien des plantations. Le projet de plantations ne peut être inférieur à 150m, d'un seul tenant ou pas.

Pour Jean-Paul Berry, le maire, un projet communal a déjà germé : celui de clore une réserve foncière aux confins du « Tournillat » ou de « Touzeaux » et d'arbore le chemin pédestre qui va de La Prade à la route de

Taillecavat, chemin dont la destination finale est de devenir une route afin de desservir les nombreuses constructions existantes ou en chantier.

Dépuis le début de ce programme, 150km de haies champêtres ont été plantés en Lot-et-Garonne. Pas si facile en effet de convaincre un agriculteur de replanter là où lui-même ou la génération d'avant a arraché. Pourtant, Julien Garcia donne l'exemple d'un projet entre trois propriétaires terriens qui se sont groupés pour arborer un lac collinaire. Ou d'autres qui se regroupent pour obtenir les meilleurs prix auprès des pépiniéristes.

Des questions

Dans l'assistance, on a posé de nombreuses questions aux intervenants, preuve que si on n'est pas tout à fait prêt à planter demain matin, on s'interroge sur la qualité de nos paysages si chers aux touristes, sur l'épuisement des sols ou sur la nécessité d'offrir à nouveau des abris à diverses espèces de passereaux qui tendent à disparaître de manière significative.

Annie UTEAU